



Numéro spécial

Centenaire de l'Armistice 1918

Grand dossier
pages 4 à 9



Maison de Service au Public
Renoncement aux soins :
une plate-forme à votre service
> lire p10



Environnement
Ma commune sans pesticides
> lire p12



Médiathèque
Les animations d'automne
> lire p14



Communes
Le déploiement de la fibre optique :
c'est parti !
> lire p19

Terre d'Histoire

Ce mois de novembre 2018 verra la fin des cérémonies commémoratives du centenaire de la Grande guerre.

Durant les 4 dernières années, notre territoire a retracé les pages les plus douloureuses de son histoire. Les reconstitutions et diverses manifestations se sont multipliées dans nos communes pour nous remémorer ces moments tragiques et ne rien oublier.

Ensemble, nous avons souhaité que le 11 novembre 2018 soit célébré au niveau communautaire, qu'il soit festif et qu'il nous parle de Paix.

Puisque plusieurs pages de la grande Histoire de France se sont écrites dans notre secteur, nous allons orienter les futures actions de promotion de notre territoire d'un tourisme de Mémoire à un tourisme d'Histoire.

Faut-il rappeler que l'Europe est née à l'issue de la 1^{ère} guerre mondiale ?

Face aux sceptiques, à la montée du nationalisme de tout genre et au repli sur soi, force est de constater que notre Europe est bien fragile.

Nous devons donc nous adresser plus particulièrement aux jeunes générations et continuer de promouvoir un discours de paix, d'unité et de collaboration constructive.

A son échelle, notre Communauté de communes peut et doit montrer l'exemple : nous allons nous appuyer sur les structures et initiatives locales pour faire croître l'attractivité de notre territoire.

Catherine Bouloy, Vice-Présidente



Octobre 2018 - n°41

Directeur de la Publication :
François MAINSANT

Rédaction et conception :
Services communautaires

Crédits photos :
Fotolia.com
Alain HATAT
Communauté de Communes
de la Région de Suippes

Impression :
Le Réveil de la Marne
Dépôt légal Octobre 2012
Tirage à 3500 exemplaires
Magazine réalisé sur papier PEFC
ISSN 2262-0508

La certification PEFC
(Programme de reconnaissance
des certifications forestières)
garantit au consommateur
que le bois qu'il achète provient
de forêts gérées durablement.



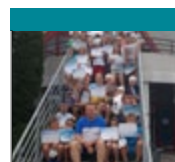
sommaire



p.4-9 Dossier
Centenaire de l'Armistice
1918

p.10 MSAP
p.11 CLIC & RAM

p.12 Environnement
Ma commune sans
pesticide



p.13 La piscine
p.14 Médiathèque

p.15 Regard sur...
Brigitte Chocardelle
Maire de Sainte-Ma-
rie-à-Py
p.16-17 Conseils
Communautaires



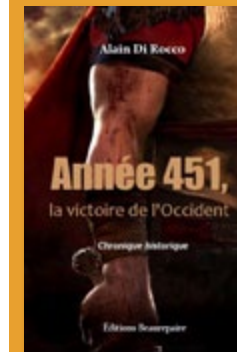
p.18 Urbanisme
COMALSOIHA 51
Optimisation énergétique
pour l'habitat

p.19 Communes
Déploiement de la fibre
sur notre territoire



p.20 Communes
Festival du film docu-
mentaire

p.21 Les Sapeurs-
Pompiers
Rencontre avec Sylvère
Torrents, lieutenant
de sapeurs-pompiers
au Centre de Secours
Renforcé de Suippes



> Attila en Champagne

«Année 451, victoire de l'Occident», cet ouvrage retrace les événements de la bataille opposant Attila aux populations du pays gallo-romain, notamment lors de son incursion en Champagne aux environs de Suippes. Un exemplaire de l'ouvrage a été gracieusement offert par son auteur à la Médiathèque La Passerelle de Suippes.

Auteur : Alain Di Rocco.

Édition Beaurepaire, ouvrage disponible à la FNAC.

> Continuité écologique de la Suippe

La Communauté de Communes de Suippes a lancé des travaux d'envergure depuis début octobre à Saint-Hilaire-le-Grand dans le cadre du retableissement de la continuité écologique de la Suippe. Les travaux devraient durer un mois.

> Ajoutez vos événements sur l'agenda du site de la Communauté de Communes

Vous pouvez ajouter vos événements directement sur le site www.cc-regiondesuippes.com. Rendez-vous sur l'onglet Cadre de Vie et publiez vos animations ou événements. Après validation, votre événement sera publié sur le site.

> Personnel

- Kendjy Stephan, responsable du Service Travaux et Bâtiments est l'heureux papa du petit Noa, né le 29 septembre.
- Félicitation Samuel Martin, technicien rattaché au Service Technique pour la naissance de la petite Lia née le 30 juillet.
- Guillaume Sarnelli, responsable du Service Urbanisme et Développement Économique est un papa comblé depuis la naissance de Côme le 14 avril.



L'Arc de Triomphe à Navarin

> Le parcours de la flamme du soldat inconnu

Les élèves des établissements Aubert-Senart et Jules-Ferry, l'Union musicale, des pompiers, des conseillers municipaux... Au total une délégation de près de 150 personnes de Suippes et sa Région s'est rendus à l'Arc de Triomphe le 15 septembre.

Une cérémonie protocolaire autour de la tombe du soldat inconnu a eu lieu. Ce moment a été le point de départ du parcours de la flamme du soldat inconnu vers Suippes.

Celle-ci suit le parcours de la dernière ligne de front de 1918, de la Champagne à la Meuse. Les commémorations du 23 septembre, organisées par l'Association du souvenir aux morts des Armées de Champagne, en mémoire du centenaire de l'offensive victorieuse de Champagne a rassemblé une population nombreuse. Les élèves des écoles de Jules Ferry et Aubert-Senart sont partis de Suippes et ont porté, à petites foulées, la flamme du soldat inconnu jusqu'au Monument aux Morts des Armées de Champagne de Navarin.



Enfin, le jeudi 27 septembre, la flamme est repartie de Navarin avec les enfants en vélos vers Suippes, une cérémonie en présence du maire de Suippes et de l'inspecteur académique de la Marne a eu lieu à son arrivée.



Souain-Perthes-lès-Hurlus

Le Comité du Centenaire de Souain-Perthes-lès-Hurlus et la commune ont organisé un Son et Lumière samedi 29 septembre.



En 1918, le village de Souain n'est plus que ruines, la population ne reviendra qu'à partir de 1920 et va vivre dans le dénuement le plus total... Déminer, reboucher les tranchées, combler les trous d'obus, enlever les gravats, ensemercer et reconstruire, voilà le défi que les habitants de Souain ont dû relever.

A travers un son et lumière qui a eu lieu à 21h, les nombreux spectateurs (plus de 200) ont pu découvrir comment le village de Souain s'est reconstruit.

A 21h45, le monument du centenaire dédié à la mémoire de tous les combattants a été inauguré.

Sommepy-Tahure

Le Comité du souvenir et la municipalité ont proposé dimanche 30 septembre une journée très dense pour commémorer la libération du village, survenue il y a tout juste cent ans. L'arrivée de la flamme de la victoire a marqué dès 9 heures le début de la cérémonie sur le cimetière militaire en présence de la foule.

Cette journée a été ponctuée par de nombreuses cérémonies et l'inauguration du «Square des Libérateurs», en mémoire des soldats venus de Bretagne et des États-Unis qui ont combattus pour la libération du village.



L'après-midi, dès 14h, des aubades (clique et orchestre de Sommepy et musique bretonne) ont animés le village, suivies de quatre conférences à l'église Saint-Martin.

Retrouver un aïeul qui a combattu pendant la Grande Guerre

De très nombreuses familles ont été touchées par la Grande Guerre. Vous souhaitez savoir si vos aïeux ont combattu et quel a été leur parcours, voici des pistes de recherche pour en savoir un peu plus, étape par étape.

1 Les archives familiales

Les familles conservent souvent des documents qui peuvent vous apporter les premiers éléments d'enquête :

- Le livret militaire du soldat permet de connaître l'ensemble de son parcours, et notamment le numéro de son unité, ses différentes affectations et ses années de service.
- Le «carnet de guerre», tenu par de nombreux soldats qui désiraient ainsi témoigner de leur quotidien.
- Les lettres et cartes postales (souvent avec photo de leur unité) échangées entre les familles et les soldats, sans oublier les «marraines de guerre»,
- Les photographies : du régiment, des camarades de l'unité...
- Les décorations avec les dossiers correspondants.
- Les actes de naissance et de décès.

2 Le site Mémoire des Hommes



Le Ministère de la Défense a numérisé de nombreux documents d'archives. Sur ce site, le généalogiste a la possibilité de consulter plusieurs bases de données sur les soldats français, Morts pour la France ou non.

- Sépultures de guerre: le site propose aussi une base nominative des soldats inhumés dans les carrés militaires et nécropoles nationales.
- La base des fiches des Morts pour la France.
- La base des fusillés de la Première Guerre mondiale : **contient les dossiers des conseils de guerre et des procès en révision.**
- La base du personnel de l'aéronautique
- Les journaux de marche et des opérations des unités engagées.

● L'historique des régiments

NB : une source non numérisée et peu connue : l'état civil régimentaire, à consulter sur place aux Archives Nationales.

3 vos ancêtres ont été faits prisonniers

Votre ancêtre a pu être fait prisonnier par l'ennemi, envoyé en camp puis en revenir ou y mourir.

- La Gazette des Ardennes recense des milliers de noms, publiés à l'époque.
- La croix-Rouge Française vient de numériser 5 millions de fiches, de soldats, de civils prisonniers de guerre français et étrangers (Allemand, Américain, Anglais et commonwealth, Austro-Hongrois, Belge, Bulgare, Grec, Italien, Portugais, Roumain, Russe, Serbe, Turc).
- Prisonnier de la Première Guerre mondiale.
- Les Journaux, les Archives Départementales, la Bibliothèque Nationale Française (BNF) ont numérisé une grande partie de la presse de l'époque.
- Archives départementales en ligne.
- Presse et revues sur Gallica (BNF).

4 Les soldats disparus

L'Association française pour la recherche des disparus a publié pendant la guerre, pendant trois années (1915, 1916, 1917), des listes de prisonniers disparus, sur la demande des familles. 74 numéros sont disponibles sur Gallica.

5 Les études effectuées par des historiens, des archivistes et des généalogistes

Chacun de nous apporte à sa manière sa petite contribution à l'histoire, à travers, les généalogies, les témoignages des ancêtres, des soldats, les dépouillements que chaque généalogiste font chaque jour. Ces sites, ces livres, peuvent vous aider à appréhender les archives, à comprendre ces guerres, pour vous permettre d'analyser le parcours de votre combattant :

Sur Geneanet et Geneawiki, vous trouverez des pages dédiées aux travaux personnels consacrés aux soldats de la Grande Guerre.



> Célébrons la Paix !

Vous souhaitez participer à votre niveau dans la célébration du 11 novembre ? Voici quelques petites idées à mettre en place :

N'hésitez pas à accrocher des banderoles « bleu, blanc, rouge » à vos fenêtres, balcons, portes... (s'il vous en reste de la coupe du monde, ce peut être l'occasion de les ressortir !) Il est possible de faire des fanions avec des tissus de récupération, tricots, couture, fabriquer des moulin à vents bleu - blanc -rouge, des pompons, des fleurs en perles chauffées... Pourquoi pas apposer des petites bougies à ses fenêtres ou ressortir la photographie d'un aïeul qui a fait la grande guerre et se replonger dans les archives de familles. C'est aussi l'occasion de visiter ou revisiter les sites de guerre / musées / exposition, de participer aux cérémonies de votre commune. N'oublions pas, en cette période de centenaire, d'entretenir notre devoir de mémoire

Voici une idée de création de petites fleurs en crépon facile à réaliser :



> Coquelicots du 11 novembre

Matériel :

- Papier de soie
- Fil d'aluminium (ou fil de fer) : environ 20 cm de 1,5 à 2 mm de diamètre
- Ciseaux
- Colle
- Feutre noir
- Pince à bec

Faire les pétales en coupant 3 ronds (dont 1 plus petit) dans le papier de soie. Sur le petit, dessiner les étamines au feutre noir... Faire un grand tortillon à une des extrémités du fil d'aluminium. Enfiler les pétales à l'autre extrémité et tortiller le fil d'alu. Froisser les pétales. Mettre un point de colle au dessous pour les maintenir. Faire sécher la tête en bas puis les déplier délicatement.

Et voilà, c'est fini !!



Un 11 novembre communautaire pour célébrer et « cultiver » la Paix.

En cette année de centenaire, les 16 communes de la Communauté de communes de la région de Suippes ont décidé de donner une couleur particulière aux traditionnelles cérémonies commémoratives.

Cent ans après l'Armistice, ce dimanche 11 novembre 2018 sera placé sous le signe de la paix. Nos 16 villages s'habilleront aux couleurs nationales : du bleu, du blanc et du rouge dans tous les lieux publics, décorations qui seront en majorité réalisées par les enfants ; à 11 h, les cloches de nos églises sonneront à la volée durant 4 minutes, rappelant les quatre années de souffrance, pour signifier la fin des conflits et la liberté retrouvée, comme en 1918.

Ensuite, comme chaque année, chaque commune, à son Monument aux morts honorera ses habitants tombés lors des combats. Puis ensemble, les enfants de nos villages laisseront s'envoler des centaines de messages de paix accrochés à des ballons.

Cette commémoration sera complétée par des expositions (à Jonchery-sur-Suippe, Saint-Hilaire-le-Grand, Cuperly), le fleurissement des nécropoles, la réactivation de la flamme du soldat inconnu (Suippes, Sommepy, Sainte-Marie-Py), la lecture de lettres de poilus (Saint-Remy-sur-Bussy) et autres concerts ou manifestations.

Pour que cette journée termine dignement quatre années de commémorations et qu'elle reste une fête dans le souvenir de tous, la Communauté de Communes offrira à tous ses habitants un feu d'artifice tiré à Suippes à 18h30, dans le Parc Buirette près du gymnase.

A l'issue le verre de l'amitié sera partagé.

PARC BUIRETTE À SUIPPES



Le Centre d'Interprétation Marne 14-18

> Gratuité 1^{er} dimanche du mois

Profitez de la gratuité du premier dimanche du mois pour venir (re)découvrir le centre d'interprétation en famille, avec des amis. Une idée de sortie pour les dimanches d'automne et d'hiver ! En cette dernière année de centenaire, c'est l'occasion.



> Mène l'enquête au musée

A l'occasion d'un anniversaire, d'une réunion de famille ou tout simplement pour découvrir le musée autrement, repérez les collections du musée à travers un jeu d'enquête.

Un diplôme d'enquêteur sera attribué à chaque participant.

A partir de 9 ans. Possibilité de mettre une salle à disposition pour le goûter (apporté par vos soins) 4.50€ / enfant.



> 11 novembre 2018

Le 11 novembre 2018 marque la fin de la guerre qui aura duré plus de 4 années. A cette occasion, le Centre d'Interprétation élargit ces horaires et vous accueille de 10h à 18h. Un tarif spécial de 3€ sera proposé à tous et un petit souvenir vous sera offert afin de célébrer la paix. On vous attend nombreux.

Infos

Marne 14-18 :

4 ruelle Bayard - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 68 24 09
Courriel : contact@marne14-18.fr
www.marne14-18.fr

> Les clauses d'insertion sociale



Afin de promouvoir l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi, l'État insère des clauses dans de nombreux marchés publics.

Toutes les personnes, jeunes et adultes, à la recherche d'un emploi et/ou intéressées par les métiers du bâtiment, des travaux publics ou encore

des espaces verts sont concernées. La durée des missions proposées est variable.

Les profils : demandeurs d'emploi longue durée, plus de 50 ans, bénéficiaires du RSA, publics avec une reconnaissance handicapée, jeunes de moins de 26 ans déscolarisés depuis plus de 6 mois.

Sur le secteur de Suippes sont recherchés des ouvriers des TP (maçonnerie, carreleur, peintre ...) et des employés nettoyage de locaux pour des chantiers à venir.

Pour tout renseignement complémentaire prendre contact auprès de la Mission Locale
11 rue St Dominique 51000 Châlons-en-Champagne
Tél.: 03 26 68 54 02

> Renoncement aux soins : une plate-forme à votre service



24,80% des assurés marnais renoncent à se faire soigner pour diverses raisons : reste à charge trop important, problème de mobilité pour se rendre aux consultations, avance des frais, délais pour avoir un RDV médical

Face à ce constat, la CPAM de la Marne a mis en place une plate-forme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé (PFIDASS).

Cette plateforme est sollicitée par différents partenaires (MSAP, Conseil Départemental, CLIC ...) qui ont détecté des assurés renonçant aux soins.

Cette plateforme va vous accompagner jusqu'à la réalisation de vos soins par un suivi personnalisé en plusieurs étapes (accompagnement dans vos démarches administratives, conseils d'orientation vers un professionnel de santé, des aides financières ...).

Pour plus de renseignements sur ce dispositif, veuillez vous rapprocher de Madame DOLLEANS, responsable de la MSAP

> Une conciergerie à Suippes

L'Association Partage Travail 51 propose une prestation de conciergerie.

Cette prestation consiste à repasser votre linge dans la journée moyennant un coût de 18€20 de l'heure (déductible des impôts).

Afin d'organiser le planning des salariés (en fonction de la demande), vous devrez obligatoirement vous inscrire auprès de Partage Travail 51 (Madame FERREIRA, conseillère en insertion) au : 03 26 64 68 78 au plus tard la veille (12h00).

Le linge sera déposé pour 9h00 le vendredi à la salle de réunion du Conseil Communautaire et sera à venir retirer le jour même à 16h00 (dernier délai). Toutefois, si des impératifs d'horaire ne permettent pas cette restitution, vous pourrez convenir avec Madame FERREIRA des modalités différentes et cela à titre exceptionnel.

Le règlement s'effectuera à réception de la facture. Cette prestation sera effectuée par des salariés Suippes dans le cadre de leur insertion professionnelle.

Maison de Services au Public :

Maison des Associations de Suippes
9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 63 54 49

Courriel : msap@cc-regiondesuippes.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Infos

> Entraînement au code de la route



Vous avez votre permis de conduire depuis 5, 10, 15 voire 30 ans. Si vous deviez repasser votre code aujourd'hui, sauriez-vous reconnaître et identifier les panneaux de signalisation, les règles de base relatives à la circulation ?...

Une enquête démontre qu'un conducteur sur deux avoue avoir des doutes sur la signifi-

cation de certains panneaux routiers.

La Médiathèque de Suippes, en partenariat avec le CLIC des Sources et la Maison de services au public de Suippes vous propose de venir tester vos connaissances le Jeudi 15 Novembre 2018 à 14h00.

Cette séance, gratuite, sera animée par Damien de l'Auto-école Mireille de Suippes et se déroulera à la Médiathèque où vous pouvez vous inscrire au 03 26 63 54 47 / 48.

Alors venez nombreux repasser votre code sous une forme ludique et en toute convivialité.

> Pour être dans son assiette



Mme Eloïse VAYSSE, diététicienne à Suippes, animera une réunion d'information sur « le sucre et les produits sucrés » en partenariat avec la MSAP et le CLIC des Sources.

Les sucres cachés sont en partie responsables des consommations significatives de sucre dans notre quotidien. Pour baisser votre dose de sucre journalière, apprenez à repérer où sont les sucres cachés et aussi, au passage, les sucres oubliés.

La séance se déroulera le :

● **Lundi 05 novembre 2018 à 14h30 dans la salle d'exposition du Centre Culturel et Associatif Jean HUGUIN.**

De plus, Mme VAYSSE proposera un goûter de Noël pour clôturer l'année le :

● **Lundi 17 Décembre 2018 à 14H30 dans le hall du Centre Culturel et Associatif Jean HUGUIN.**

Afin d'organiser au mieux ces deux rencontres gratuites, merci de vous inscrire au 03 26 63 54 47 / 48.

Relais d'Assistants Maternels « Les bébés trotteurs »

Le Relais Assistants Maternels « Les bébés trotteurs » poursuit ses animations à destination des assistants maternels du territoire et des enfants qu'ils accueillent sur les différents sites tels que Suippes, Sommepey, La Cheppe et Saint-Hilaire-le-Grand.

Depuis septembre, pour toute participation, il est demandé au préalable, aux assistants maternels, de compléter un bulletin d'inscription, disponible auprès de Mme Montel Saint Paul, animatrice du RAM. Ce fonctionnement permet d'ajuster l'animation en fonction de l'âge des enfants et ainsi de garantir l'épanouissement et le bien-être des enfants. N'hésitez pas à la contacter car les inscriptions de dernière minute sont possibles.

Cet automne est placé sous le signe de l'enrichissement professionnel des assistants maternels. En date du 13 novembre, il leur sera proposé une réunion d'in-

formation, animée par le CREF, Centre de Recherche, d'Etude et de Formation de Cormontreuil. La thématique retenue est « La Formation Professionnelle ». L'intervenante expliquera les démarches à suivre pour se former et répondra aux questions diverses. Les assistants maternels recevront prochainement une invitation. Les parents employeurs, ayant un rôle primordial pour tout départ en formation, seront les bienvenus.

En parallèle, suite à une demande des professionnels, une formation préparant au certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » et une formation « Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail » seront dispensées à plusieurs assistants maternels de la Communauté de Communes de Suippes, durant les semaines à venir. Ce projet est le résultat d'un travail en partenariat avec le Relais Assistants Maternels de Sainte-Ménéould qui a permis de mutualiser les demandes de chaque site.

> Ma commune sans pesticides

La protection de la ressource en eau, la préservation de la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie des habitants (notamment par le fleurissement) sont au cœur des préoccupations actuelles.

En effet, les pesticides (produits phytosanitaires), fréquemment utilisés pour le désherbage, pour lutter contre les insectes ravageurs ou les maladies, participent à la pollution des eaux. En milieu urbain, les surfaces étant généralement imperméables (bitume) ou semi-imperméables (allées sablées), elles sont propices au ruissellement et les produits chimiques peuvent donc rapidement être entraînés par les pluies vers les milieux naturels et les sources d'approvisionnement en eau potable. De plus, l'utilisation de produits phytosanitaires implique des risques pour la santé des applicateurs et pour les personnes amenées à fréquenter les zones traitées.

Pour répondre à ces enjeux, les communes s'engagent à réduire significativement l'utilisation des pesticides dans les espaces publics, ceci grâce à la mise en place d'un plan de gestion différenciée et l'utilisation de méthodes alternatives.

Concrètement...

Les communes peuvent utiliser diverses solutions alternatives pour ne plus utiliser de produits phytosanitaires : les méthodes préventives, qui limitent le développement des adventices et les méthodes curatives qui visent à détruire les adventices qui auraient poussé.

Dans la première catégorie, on retrouve la végétalisation (enherbement de certains espaces, plantation de vivaces ou de couvre-sol), ou encore la mise en place de paillage.

Dans la seconde catégorie, les communes peuvent utiliser des méthodes de désherbage mécanique, thermique ou de balayage.

La nouvelle distinction régionale Commune Nature

Pour répondre à ces enjeux, la Communauté de Communes de la Région de Suippes s'est engagée avec les 16 communes membres, dans la Charte d'Entretien des Espaces Publics, développée par la FREDON Champagne-Ardenne. Chaque collectivité a adhéré en 2017 au niveau le plus élevé de cette même charte à savoir « ne plus traiter chimiquement ».

En raison de la mutualisation de la Région Grand Est, cette charte cède sa place à la nouvelle distinction régionale Commune Nature. Dans la même dynamique que l'ancienne charte, elle a pour vocation d'accompagner les collectivités dans leur démarche vers le zéro phyto, qui se verront attribuer 1, 2 ou 3 libellules selon leur degré d'engagement.



> La gestion différenciée, qu'est-ce que c'est ?

C'est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Certains espaces auront un entretien plus soutenu afin de les valoriser car ils représentent une image importante pour la commune. C'est le cas de la mairie, du cimetière, des lieux de culte, etc. A contrario, d'autres espaces pourront être entretenus de façon plus extensive en réalisant des fauches.

Remise en place à partir d'avril 2019 des leçons sous deux formes :

- L'opération «savoir nager» réservée aux 7-11 ans financée par la Fédération Française de Natation qui a concerné 34 enfants pour un résultat de 18 validations du parcours (53%) 12 Brevets (de 50m à 1000m) et 4 attestations de participation pour un résultat global de 88% d'enfants sachant nager.

- En apprentissage depuis avril et durant l'été. 34 enfants ont reçu leur diplôme.



REMISE DES DIPLOMES À LA PISCINE

> Deux soirées à thèmes à venir



- le Vendredi 23 Novembre un parcours Swim-Warrior accessible à partir de 18 ans.

Le tarif sera de 7€50 avec ravitaillement pendant la séance et un petit encas sera pris lors du débriefing.

Pré-inscription à la piscine, seulement 50 places sont disponibles.

- Le Mardi 22 Janvier un circuit training en découverte par rotation sur 5 ateliers : Aquabike / Trampoline / STEP / Bidons vides et pleins pendant 30' avec 25 personnes, maximum, par roulement (16 ans minimum accompagné d'un parent participant)

- Groupe 1 de 20H à 20H30
- Groupe 2 de 20H45 à 21H15
- Groupe 3 de 21H30 à 22H15 (si nécessaire)

Pré-inscription à la piscine

Tarif 7€50

Un petit encas sera pris lors du débriefing.

> Noël à la piscine

Le père Noël rendra visite aux enfants de l'animation l'éveil aquatique le samedi 15 Décembre à partir de 10H

> Elle veille sur eux...



Ariel la petite sirène veille sur les baigneurs.

En effet, Suippes Animation l'association carnavalesque présidée par Raynald Tomasina, est venu installer l'emblème de leur char au niveau de la cafétéria.

Infos

Piscine intercommunale

Avenue de Sainte-Ménéhould - 51600 SUIPPES

Tel. 03 26 68 40 02

Courriel : piscine@cc-regiondesuippes.com

www.piscinedesuippes.fr

Service environnement

15, place de l'Hôtel de Ville- 51600 SUIPPES

Tel. 03 26 70 08 60

Courriel : environnement@cc-regiondesuippes.com

Infos

> Les animations d'automne

> Pour les futurs Pulitzer !

La médiathèque lance un nouveau projet à destination des jeunes de 8 à 14 ans : Les reporters du monde ! En partenariat avec le journal «*un jour, une actu*», participez à la création d'un webjournal, échangez avec d'autres groupes de jeunes journalistes dans le monde, aiguiser votre regard sur l'actualité et le must du must, les parents sont strictement interdits ! Si ce n'est pas swag ça ?!

Gratuit. Inscription et renseignements à la médiathèque La Passerelle de Suippes



> Save the Date

La Compagnie Balles et Pattes profitera des vacances de la Toussaint pour vous présenter son terrifiant spectacle Miam Miam ! (Tout public à partir de 3 ans).

*Le samedi 3 novembre à 10h30 à Suippes et 15h à Tilloy et Bellay - durée 35 min - sur réservation
Nombre de place limité*



> La bidouille du mercredi

Claire aime bien bidouiller, plier, déchirer, coller, tartouiller, patasser (...), elle vous propose désormais de la rejoindre sur un format court (environ 30 min) et de repartir avec votre œuvre d'art ! Alors vous tentez le challenge ?

*Tous les mercredis de 15h30 à 16h15
Ouvert à tous – moins de 6 ans accompagnés*



Infos

Médiathèque La Passerelle :

Maison des Associations de Suippes
9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 63 52 63

Courriel : mediatheque@cc-regiondesuippes.com
www.mediathequelapasserelle.com

> Les animations à venir !

Samedi 3 novembre :
10h30 : Spectacle Miam Miam à la Médiathèque de Suippes
15h00 : Spectacle Miam Miam Bibliothèque Tilloy Bellay

Mercredi 7 novembre :
10h30 : Bébés lecteurs
14h - 16h : Reporters du monde
15h30 : La bidouille du mercredi

Mercredi 21 novembre :
10h30 : Bébés lecteurs
14h - 16h : Reporters du monde
15h30 : La bidouille du mercredi

Samedi 24 novembre :
Place aux jeux avec Thierry

Mercredi 28 novembre :
14h30 : Atelier de Claire

Mercredi 5 décembre :
10h30 : Bébés lecteurs
14h - 16h : Reporters du monde
15h30 : La bidouille du mercredi

Mercredi 12 décembre :
14h30 : Spectacle de Noël « Rafael le magicien »

Mercredi 5 décembre :
10h30 : Bébés lecteurs
14h - 16h : Reporters du monde
15h30 : La bidouille du mercredi

> Et toujours plus !

Dorénavant, vous pouvez emprunter 5 documents, 3 CD et 2 DVD. L'inscription demeure gratuite alors on vous dit à très vite !

Rencontre avec...

Brigitte Chocardelle
Maire de Sainte Marie à Py



l'interview

Pouvez-vous vous présenter et présenter votre commune ?

Je suis Maire et vice-Présidente depuis 2008. Sainte Marie à Py compte 210 habitants, nommés Copiotes et Copiots. La commune s'étend sur 2 658 ha au nord de la Communauté de Communes de la Région de Suippes, en limite des Ardennes.

Sa vocation est essentiellement agricole.

La commune est traversée d'est en ouest par la Py, dominée par le site de Notre Dame des Champs (statue érigée en 1902).

Abimée par les conflits et par quatre années, la totalité des habitations a été reconstruite après guerre, dont l'Eglise Notre Dame bâtit selon le procédé Nasouski.

Quels sont les investissements réalisés et avec quels partenaires ?

Dans un souci constant, d'apporter un cadre de vie de qualité, nous avons valorisé un ancien bâtiment en bibliothèque communale et rénové le bâtiment mairie – école, élaboré une carte communale (document d'urbanisme).

En ce qui concerne les effacements des réseaux, la rénovation de l'éclairage public (avec le SIEM) et la réparation des trottoirs (avec la Communauté de Communes), nous avons apporté de nouveaux équipements aux habitants, en travaillant sur la mise en place de luminaires Led,

moins énergivores.

Un partenariat depuis 8 ans.

En parallèle, nous travaillons depuis 2010 avec l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) dont le siège se situe à Belleville sur Bar (08). Cet établissement est ouvert depuis 1988 et accueille 105 personnes.

Au rythme d'1 journée ½ tous les quinze jours, les personnes du centre assurent l'entretien courant des espaces verts de la commune (tonte, balayage, élagage).

Encore plus loin...

Les activités de l'établissement sont très variées et ont pour objectif de faire valoir la compétence des travailleurs. La commune les a laissés libres de travailler sur une gestion durable de tous les espaces Fleuris, tant sur la création que sur les existants.

Les travailleurs ont créé sept massifs floraux, restauré trois sites (site de l'ancienne gare, Monument aux Morts (en cours) et Notre Dame des Champs).

Les équipes sont encadrées par des moniteurs compétents dans le domaine de la maçonnerie paysagère : alliant matériaux de qualité (pierres, cailloux, alvéoles, graviers), installant des parterres Fleuris autonomes qui peuvent résister aux aléas climatiques et croître au fil des ans, intégrant uniquement des Fleuris adaptées au climat.

Pour conclure

Cette gestion des espaces s'articule en trois volets : écologique (économiser l'eau), économique (diminuer les coûts, à long terme) et social (partenariat).

Aujourd'hui, la totalité du fleurissement de la commune est réalisée avec des Fleuris pérennes en pleine terre. L'ensemble des espaces est délimité par des bordures en matériaux différents. Les objectifs d'entretien et les fréquences d'intervention sont minimales, soit trois interventions annuelles.

La mise en place de cette gestion durable ne peut-être que progressive, elle a débuté en 2012.

Quelle est votre vision de l'intercommunalité ?

J'ai le souhait de participer activement à la valorisation de notre territoire depuis 10 ans. De par ces compétences (Porte intégration), la Communauté de Communes est indispensable pour la création de projets structurants et permet de répondre à la mise en place de nouveaux services à la population. Elle permet d'apporter aux communes ses compétences, un soutien logistique et financier lors de la réalisation de travaux.

Par contre, je pense que les communes doivent aussi partager leurs expériences entre elles : une commune ne peut plus évoluer seule.

Séance du 12 avril 2018

- Compte administratif 2017 - budget principal de la Communauté de communes.
- Compte administratif 2017 - budget annexe - Service eau potable affermée.
- Compte administratif 2017 - budget annexe - Service assainissement.
- Compte administratif 2017 - Budget annexe - ZAC Suippes.
- Compte administratif 2017 - Budget annexe - Service des transports scolaires.
- Compte de gestion 2017 - budget principal de la Communauté de communes de Suippe et Vesle et des budgets annexes - Dressés par Monsieur Maugérard.
- Affectation des résultats - budget principal.
- Budget 2018 - Vote des taux de fiscalité directe locale - Fixation du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Budget primitif 2018 - Budget principal.
- Budget primitif 2018 - Budget annexe eau potable affermée.
- Budget primitif 2018 - Budget annexe du service assainissement Suippes.
- Budget primitif 2018 - Budget annexe des ZAC Suippes.
- Budget primitif 2018 - Budget annexe du service des transports scolaires.
- Attribution des subventions 2018.
- Demande de subvention - A l'agence de l'eau seine Normandie - Pour les travaux relatifs à la restauration hydromorphologique et le rétablissement de la continuité pour les ouvrages communaux de la rivière «la Suippe».
- Mise en œuvre du programme («j'apprends à nager») - convention avec l'association «Nat'Argonne».
- Maison de Service Au Public - Demande de subvention au Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire - FNADT.

Séance du 28 juin 2018

- Modification des statuts du S.M.A.V.A.S. - Compétence GEMAPI.
- Adhésion au service «RGPD» du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe & Moselle et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD).
- Modalités de constitution de la commission d'ouverture des plis pour les délégations de service public.
- Création d'un périmètre délimité des abords (PDA) à Suippes.
- Budget principal - Décision modificative n°1.
- Budget annexe ZAE - Décision modificative n°1.
- Demandes de subventions - Projet d'investissement 2018.
- Aménagement des trottoirs de la rue du mont cochet - Acceptation de fonds de concours de la commune de Laval sur Tourbe.
- Aménagement accessibilité stationnement et cheminement piétonnier cimetières église de la commune de Saint Rémy sur Bussy - Fonds de concours.
- Aménagement des trottoirs de la rue Damon - Acceptation de fonds de concours de la commune de Sainte Marie à Py.

- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
- Avis sur le projet de création d'une unité de méthanisation sur le territoire de Bourgogne-Fresnes
- Opération «commune nature» - Signature d'une charte avec la Région Grand Est Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie - Pour acquisition de matériel alternatif au désherbage chimique
- Adhésion au syndicat intercommunal des bassins Aisne Vesle Suippe (SIABAVES) - Délégation de la compétence de gestion du schéma d'aménagement Et de gestion des eaux (S.A.G.E.) - Désignation des représentants au SIABAVES

Séance du 27 septembre 2018

- Election de la commission d'ouverture des plis pour les Délégations de Services Publics.
- Mise en place d'une Commission intercommunale pour l'accessibilité.
- Création d'un conseil de développement commun entre les intercommunalités de la Région de Suippes, de Châlons-en-Champagne et de la Moivre à la Coole.
- Tableau des effectifs : Création 2 postes d'adjoint technique principal 1ère Classe.
- Indemnité de conseil au trésorier communautaire.
- Convention de financement du réseau d'initiative publique régionale de très haut débit sur 7 départements du Grand-Est (LOSANGE).
- Budget principal : décision modificative n° 2.
- Conventions avec les communes concernant les écoles de Suippes et Sommepey-Tahure relatives aux répartitions des charges pour locaux périscolaires.
- Budget Annexe Eau Potable : décision modificative n°2.
- Budget Annexe Assainissement : décision modificative n° 1.
- Budget annexe transport : décision modificative n° 1.
- Budget annexe ZAE décision modificative n°2.
- Remise de pénalités.
- Réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif : échéancier - actualisation de la liste des redevables.
- Rapport sur le prix et la qualité de service public du service de distribution de l'eau potable et de l'assainissement.
- Convention tripartite relative à l'admission des matières de vidange sur le site de la station d'épuration de Suippes de la Communauté de Communes.
- Délégation du service public de l'eau potable : choix du mode de gestion.
- Délégation du service public de l'assainissement collectif : choix du mode de gestion.
- Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les études et travaux 2019 sur la rivière la Py.
- Lancement de la procédure de déclaration de projet n°2 portant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Suippes - Extension de la maison de santé communautaire.
- Mise en accessibilité et stationnement et cheminement piétonnier RD 931 - Accès église et cimetière de la commune de Jonchery sur Suippe. Fonds de concours.

Quelle énergie ?!

Avant que ne débute la période de chauffage, le Pays de Châlons-en-Champagne* inaugure sa Plateforme de rénovation énergétique.

I s'agit du guichet unique où se rencontrent :

● Les particuliers désireux d'engager des travaux de rénovation énergétique de leur logement (notamment l'isolation, le système de chauffage, la ventilation, ...)

● Et les professionnels du bâtiment à la recherche de chantiers visant une performance BBC (bâtiment basse consommation)

La mission de cette plate forme est en adéquation avec l'une des priorités du gouvernement à savoir :

Accompagner les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement afin qu'ils :

● Réduisent leur consommation et donc leur facture d'énergie

● Rendent leur logement plus confortable et plus sain

● Valorisent leur patrimoine immobilier

● Luttent - à leur échelle - contre le réchauffement climatique

Pour ce faire, la plate-forme :

● Établit des **partenariats avec des professionnels du «bâtiments locaux»**, certifiés RGE** et garants de travaux de qualité permettant d'obtenir une amélioration des performances énergétiques des logements après leur intervention

● **Accompagne les particuliers**, sans conditions de ressources, tout au long du processus en réalisant un audit énergétique complet du logement avant travaux, en préconisant plusieurs scénarii de travaux, en proposant une liste d'entreprises habilitées, et en se tenant à la disposition des particuliers et des entreprises pendant toute la durée des travaux et l'année qui suit.

● **Prend en charge le montage administratif des dossiers** de demande de subventions ou autres aides financières des particuliers (CITE, Eco-prêt à taux 0, etc.), ce qui facilite les démarches des particuliers et garantit aux professionnels que les commandes seront honorées.

Un seul mot d'ordre pour les particuliers comme pour les artisans du bâtiment : Se faire connaître le plus tôt possible auprès de l'équipe du COMAL-SOLIHA 51.

**COMAL-SOLIHA 51 - 16, boulevard Hippolyte Faure
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tel : 03.26.64.13.93
Courriel : comal@comalsoliha51.fr
www.comalsoliha51.fr**

Quelques chiffres sur le Pays de Châlons-en-Champagne :

25% du parc privé qualifié d'énergivore, 10 300 propriétaires au-dessus des plafonds de l'Anah ont un logement dont l'étiquette énergétique est en classe E, F ou G. 4 800 ménages sont en situation de précarité énergétique, 55 % des situations de précarité énergétique correspondent à des ménages en maisons individuelles construites avant 1975.

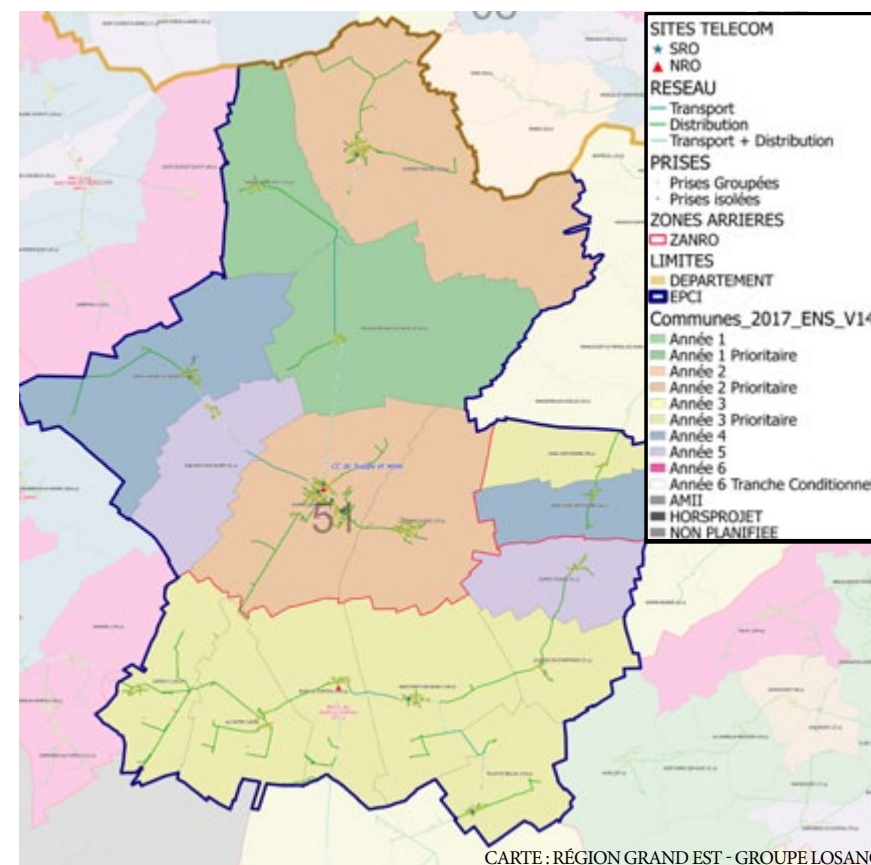


* le Pays de Châlons-en-Champagne comprend les 90 communes des 2 Communautés de Communes de la Moivre à la Coole et de la Région de Suippes ainsi que ceux de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne

** Reconnu Garant de l'Environnement

> Internet très haut débit

Le déploiement de la fibre optique : c'est parti !



Le nombre total de prises à équiper sur l'ensemble du territoire de la région de Suippes est estimé à 3 850. Le montant de la dépense est arrêté à la somme de 385 000 €, soit 100 € par prise installée, et sera versée à la Région sur 5 ans (2018-2022).

Le déploiement de l'internet Très Haut Débit grâce à la fibre optique de la Région Grand Est et son concessionnaire Losange est désormais entré en phase opérationnelle, notamment depuis l'installation des premiers nœuds de raccordement optique à Sainte-Ménéhould et à Suippes au printemps 2018.

Comme vous avez pu le voir dans les actualités de cette année, le sujet du numérique est devenu prépondérant pour le développement et l'attractivité de nos territoires.

Dans ce cadre, la région Grand Est a attribué le 25 juillet 2017 pour une durée de 35 ans une délégation de service public à la société LOSANGE pour la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement d'un réseau internet très haut débit en fibre optique sur le territoire du Grand est.

La communauté de communes de la Région de Suippes a signé une convention avec la Région qui a pour objet de fixer les modalités de la participation financière de la communauté de communes aux dépenses d'investissement relatives à la mise en œuvre du Très Haut Débit, en application de sa prise de compétence.

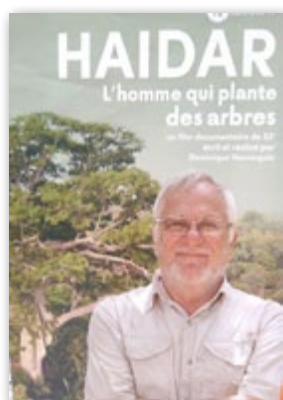
La carte vous permet de prendre connaissance du calendrier de déploiement du réseau et des dates à partir desquelles chacun des secteurs de notre territoire sera équipé.

Dès que l'ouverture commerciale sera effective, les administrés pourront souscrire un abonnement auprès d'un opérateur. Le Réseau fibre optique Losange étant un réseau ouvert, il accueillera tous les opérateurs qui souhaitent commercialiser leurs offres. Cet abonnement entrainera la prise d'un rendez-vous afin d'effectuer le raccordement final entre le domaine public et l'installation privée. Le raccordement sera gratuit, indépendamment des frais liés à la mise en place de l'abonnement par l'opérateur choisi et si les équipements en place (gaine, poteaux) peuvent être utilisés.

> Festival le mois du film documentaire

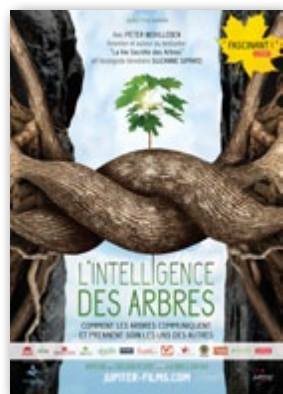
En partenariat avec la Médiathèque la Passerelle de Suippes, deux projections sont prévues les 6 et 7 novembre à la salle des fêtes de Somme-Suippe et une projection à Suippes le 9 novembre

● Mardi 6 novembre 20h00 à la salle des fêtes de Somme Suippe, projection suivie d'un pot de l'amitié :



Haïdar, l'homme qui plante des arbres

Réalisateur : D. Hennequin
Production : Nomades TV
Pays de production : France
Année : 2017
Durée : 52 mn



L'intelligence des arbres

Réalisateur : Julia Dordel, Guido Tölke
Production : Jupiter Films
Pays de production : Allemagne / France
Année : 2017
Durée : 1 h 15 mn

> Cuperly : Un projet de place

La commune de Cuperly a saisi l'opportunité de la mise en vente d'une parcelle de 2000 m² pour mettre en œuvre son projet de création d'une place publique au centre de la commune.

Les 3 bâtiments communaux, mairie, salle des fêtes et église sont idéalement situés de part et d'autre de cet espace composé aujourd'hui d'un corps de ferme (maison et grange attenante) et d'une petite maison d'habitation.

Suite à un appel d'offre lancé avec l'aide de la Communauté de communes, le Conseil municipal a retenu le bureau d'études Berest pour la conception de cette place selon les critères du cahier des charges.

La Commune souhaite implanter sur cet espace central des places de stationnement, un arrêt et abri bus sécurisé, un local technique et de stockage et des toilettes publiques le tout dans un environnement paysager.

Si la démolition d'une grande partie des bâtiments est programmée en 2018, pour des raisons financières, les travaux d'aménagement et de construction seront réalisés à partir de 2020



● Mercredi 7 novembre 20h00 à la salle des fêtes de Somme-Suippe, débat en présence du réalisateur suivi d'un pot de l'amitié :



La Complainte du vent

Réalisateur : X-M. Bonnot
Production : Callysta productions, Lavita Films, France 3
Pays de production : France
Année : 2016
Durée : 52 mn

● Vendredi 9 novembre 10h00 à la salle du conseil intercommunal :

Rencontre avec...

Sylvère TORRENTS est installé au grade de lieutenant de sapeurs-pompiers le 16 juin 2018 au Centre de Secours Renforcé de Suippes.

Sa principale mission est de coordonner, les interventions avec les effectifs et le matériel.

Le secteur d'intervention de Suippes est composé d'un Centre Principal, nommé Centre de Secours Renforcé et de quatre Unités Opérationnelles (La Py, Tilloy-et-Bellay, Saint-Remy-sur-Bussy et la Cheppe).

Le secteur dispose de 103 Sapeurs-Pompiers, une école de 40 Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Tous les Sapeurs-Pompiers habitent sur les 16 communes de la Communauté de Communes de la Région de Suippes plus celle de Saint Souplet sur Py.

Tous les Sapeurs-Pompiers sont départementalisés et sont aptes à intervenir sur tout le Département.

> Le matériel

● Secours à la personne :

- Deux VSAV : Véhicule de Secours et Assistance aux Victimes (Ambulances)
- Un VSRL : Véhicule Secours Routier Léger
- Un PMA : Pôle Médical Avancé

● Feux :

- Un FPT : Fourgon Pompe Tonne
- Un CCF : Camion-Citerne Feux Forêts
- Un CCFL : Camion-Citerne Feux Forêts Léger
- Un MPR : Moto Pompe Remorquable : 2000 l/min

● Opérations diverses :

- Cinq VID : Véhicule Interventions Diverses : un à Suippes, un à Tilloy-et-Bellay, un à Saint-Rémy-sur-Bussy, un à La Cheppe, un à Sommepey-Tahure.
- Un VLHR : Véhicule Léger Hors Route.
- Un VL : Véhicule Léger de commandement.
- Un VTP : Véhicule de Transport de Troupe.

● Pour les essaims :

Deux possibilités :

- Les lieux publics où nous intervenons
 - Les lieux privés où nous intervenons que s'il y a un risque. Sinon il faut faire appel à un organisme privé.
- Lors d'un appel d'urgence aux secours, une annonce calme, claire et complète garantit la rapidité des secours. Les opérateurs sont formés pour vous questionner et vous aider à faire les bons gestes en attendant les secours. Les questions que l'opérateur pose, lui permettront d'évaluer les besoins et moyens nécessaires. Laissez-vous guider, écoutez, répondez.



> Signature de convention avec le SDIS 51



Le mardi 15 mai 2018, le Colonel Édouard REYNAUD, Chef de Corps du 132e bataillon cynophile de l'Armée de Terre et le Colonel hors classe Pascal COLIN Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne, ont signé une convention dite «employeur-partenaire du SDIS51» sur la ferme de Piémont à Suippes.

Cette convention a pour but de participer à l'effort de sécurité civile de proximité et de permettre de favoriser le volontariat.

À ce titre 2 personnels du bataillon, messieurs FAGE et DIEULOUARD viendront gonfler les effectifs des sapeurs-pompiers de la Marne qui malheureusement s'érodent.

L'avantage pour le bataillon c'est d'avoir un secouriste et un agent incendie entraîné sur qui compter, en cas d'incident.



Cérémonies du 11 novembre

- SUIPPES, À 10H, MONUMENT AUX MORTS, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE, PRISE D'ARMES ET DÉFILÉ JUSQU'AU CIMETIÈRE MILITAIRE. SUIVI D'UN VIN D'HONNEUR AU CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF JEAN HUGUIN. FEU D'ARTIFICE À 18H30.

- SAINTE-MARIE À PY, À 10H, ARRIVÉE DE LA FLAMME : PAR LES ENFANTS ET ENCADRÉE PAR LES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE SUIPPES, ACCUEIL DE LA FLAMME PAR DES DRAPEAUX.

CÉRÉMONIE OFFICIELLE : DÉPÔT DE LA FLAMME ET DÉPÔT DE GERBE ET MINUTE DE SILENCE.

HOMMAGE : LECTURE DU MESSAGE PROPOSÉ PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT, LECTURE DE TÉMOIGNAGES DE POILUS (PAR LES ENFANTS), EXPOSITION, MARSEILLAISE, MESSAGE DE PAIX : SONNERIE DES CLOCHES ET LÂCHER DE BALLONS.

- SOUAIN-PERTHES-HURLUS, À 10H, CIMETIÈRE CIVIL SUIVI DU CIMETIÈRE DONCOEUR. HOMMAGE AUX MORTS DE L'ANNÉE 1918 AINSI QU'AUX MORTS DEPUIS 1914. SUIVI D'UN HOMMAGE À LA NÉCROPOLE DU PÈRE DONCOEUR (28ÈME BRIGADE). EXPOSITION SUR LA FIN DE LA GUERRE, AINSI QUE CELLES DES 4 DERNIÈRES ANNÉES.

- SOMMEPY-TAHURE, À 10H, DÉPÔTS DE GERBES AU MONUMENT AUX MORTS ET AU CIMETIÈRE MILITAIRE. CHANTS DES ENFANTS ET LECTURE DE TEXTES. 11H11 : LÂCHER DE BALLONS - LES CLOCHES DE L'ÉGLISE SONNENT À TOUTE VOLÉE. VIN D'HONNEUR AU GYMNASSE, DANS UN ESPRIT DE GUINGUETTE POUR FÊTER LA FIN DE LA GUERRE.

- TILLOY-ET-BELLAY, À 11H, UNE CÉRÉMONIE ET UN VERRE DE L'AMITIÉ SERONT ORGANISÉS À LA MAIRIE

- POUR LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE DES AUTRES COMMUNES, MERCI DE VOUS RENSEIGNER AUPRÈS DE CHAQUE MAIRIE.



Samedi 27 et dimanche 28 octobre

- JONCHERY-SUR-SUIPPE, FÊTE COMMUNALE, CONCERT DE JAZZ AMBIANCE AU FOYER RURAL LE 28 OCTOBRE À 17H.

Dimanche 11 novembre

- SUIPPES, FÊTE DE LA SAINT MARTIN.

Samedi 24 novembre

- SUIPPES, SAINTE CÉCILE, CONCERT DE L'UNION MUSICAL DE SUIPPES.

Dimanche 2 décembre

- SUIPPES, BOURSE MILITARIA AU GYMNASSE JULES COLMART.

jeudi 6 décembre

- SUIPPES, DON DU SANG AU CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF JEAN HUGUIN.

Vendredi 6 et samedi 7 décembre

- SUIPPES, TÉLÉTHON AU GYMNASSE JULES COLMART.

Samedi 8 décembre

- SUIPPES, SAINTE BARBE, AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS.

> Recette

La tarte poires, magret fumé et foie gras



Ingrédients pour 6 parts :

- 300 g de Foie Gras mi-cuit
- 12 tranches de Magret Fumé
- 1 pâte Feuilletée
- 2 Figues
- 6 poires
- 25 g de beurre + 1 c. à soupe de miel
- Fleur de sel
- Poivre concassé

Préparation

- ① Préchauffer le four à 200°C.
- ② Déposer la pâte dans un moule à tarte antiadhésif en conservant dessous la feuille de cuisson.
- ③ Piquer le fond de tarte et le recouvrir d'un second papier sulfurisé coupé en cercle, puis remplir le moule de haricots secs pour éviter à la pâte de gonfler.
- ④ Enfourner et laisser cuire 20 min.
- ⑤ Pendant ce temps, éplucher les poires et les tailler en quartiers. Les faire légèrement dorer dans une poêle avec 25 g de beurre et 1 c à soupe de miel.
- ⑥ Réserver les poires à température ambiante afin qu'elles refroidissent. Écraser alors grossièrement 1/3 des quartiers pour obtenir une compote.
- ⑦ Couper le Foie Gras en petites tranches et chaque figue en 8 quartiers.
- ⑧ Déposer la compote sur le fond de tarte. Ajouter les quartiers de poires et de figues à la verticale. Disposer ensuite joliment les fines tranches de Magret et de Foie Gras.
- ⑨ Ajouter un peu de Fleur de sel et de poivre concassé, puis servir.



Bon appétit !

Sources : la Ferme de Tilloy
www.lafermedetilloy.com

> À votre service

Sage-femme :

Charlotte LECOMPERE : Consultations en journée, tous les jeudis et vendredis sur rendez-vous
Tél.: 06 47 85 82 49

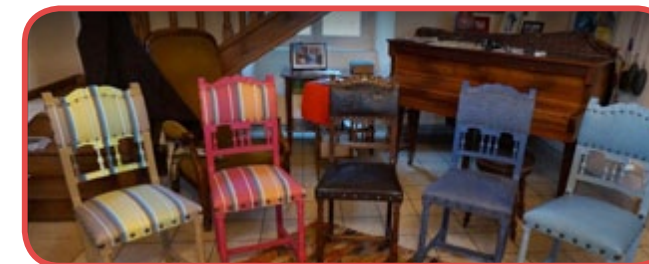
Restaurant le Mandana change de propriétaire :



2 rue Général Gouraud
Souain-Perthes-lès-Hurlus
Tél.: 09 80 88 18 00

Horaires d'ouverture:
Mardi au vendredi 05h30 - 22h00
Samedi 08h00 - 23h00
Dimanche 08h00 - 15h00

Changement d'adresse
Tapissier décorateur Julien Douay



Julien DOUAY - 06 61 02 30 06
11 Place de l'Hôtel de Ville
Suippes (Anciennement Kinou'Kouaf)
Lundi au vendredi : 09h00 - 12h00
13h30 - 18h00

Piscine intercommunale de Suippes



VENDREDI 23 NOVEMBRE
DE 20H À 21H



Swim WARRIOR

PARCOURS DU COMBATTANT AQUATIQUE

TARIF UNIQUE : 7,5 EUROS
INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LA PISCINE PENDANT LES HEURES D'OUVERTURES
RAVITAILLEMENT PENDANT LA SÉANCE
POT AVEC LE DEBRIEFING

Piscine de Suippes
Chemin de Sainte Ménéhould
51600 SUIPPES
Tél : 03 26 68 40 02
piscine@cc-regiondesuippes.com

www.piscinedesuippes.fr

